

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice	29
- présents	21 (puis 22, Mme Sourayo OUF arrivant à l'issue du vote de la délibération D.46/06.24)
- votant par procuration	7 (puis 6, Mme Sourayo OUF arrivant à l'issue du vote de la délibération D.46/06.24)
- absent	1
- total des votants	28

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 28 juin 2024.

xxx

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-sept juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt juin, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

**Étaient présents :**

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Junior MOUDJIH A FIONG, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Anne-Lise COUTURE, Mme Sourayo OUF (pour une partie de la séance), Conseillers Municipaux.

**Excusés :**

M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	M. Junior MOUDJIH A FIONG
M. Omar BELGHACHEM	qui donne pouvoir à	M. Sébastien MORO
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Chantal BEAUDOIN
M. Jean-Yves GOGNET	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
Mme Sourayo OUF	qui donne pouvoir à	Mme Fabienne MANDEVILLE (pour une partie de la séance)
Mme Jennifer BEAUMONT	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM

**Absent :**

M. Tarek HAMMAN

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Michelle DAJON est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n°: D.50/06.24**

**Objet :** Budget Ville  
Opération de construction de 30 logements  
25-39, rue du Havre  
LOGEAL IMMOBILIERE  
Garantie d'emprunt Banque des Territoires  
Demande d'accord de principe du Conseil Municipal

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 27.06.2024

**Délibération n°: D.50/06.24**

**Objet :** Budget Ville  
Opération de construction de 30 logements  
25-39, rue du Havre  
LOGEAL IMMOBILIERE  
Garantie d'emprunt Banque des Territoires  
Demande d'accord de principe du Conseil Municipal

Monsieur BELGHACHEM indique que la société Logéal immobilière a pour projet la construction de 30 logements locatifs, situés 25-39 rue du Havre à Lillebonne.

Aussi, par courrier en date du 9 avril 2024, la société Logéal Immobilière a sollicité un accord de principe sur la garantie de la Ville de Lillebonne, à hauteur de 100% pour six prêts (Plus, Plus foncier, PLS, PLS foncier, PLAI, PLAI foncier), d'un montant garanti de 3 185 557 euros, que cet organisme se propose de contracter auprès de la Banque des territoires (anciennement Caisse des Dépôts et Consignation) pour le financement de cette opération de construction :

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2252-1 et L.2252-2,

Vu le Code Civil et notamment son article 2298,

Considérant que la société Logéal Immobilière a décidé de contracter six prêts d'un montant total de 3 185 557 euros pour cette opération de construction de 30 logements locatifs, situés rue du Havre.

Considérant que ladite société sollicite un accord de principe sur la garantie de la Ville de Lillebonne, à hauteur de 100 %, soit 3 185 557 euros pour les prêts qu'elle envisage dorénavant de contracter auprès de la Banque des Territoires,

Considérant que les caractéristiques prévisionnelles de ce prêt sont les suivantes :

▪ Prêt PLUS

Montant total du prêt garanti : 1 273 762 euros

Taux d'intérêt : Livre A +0,60 %

Durée : 40 ans

▪ Prêt PLUS FONCIER

Montant total du prêt garanti : 194 090 euros

Taux d'intérêt : Livre A +0,60 %

Durée : 50 ans

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 27.06.2024

**Délibération n° : D.50/06.24**

**Objet :** Budget Ville  
Opération de construction de 30 logements  
25-39, rue du Havre  
LOGEAL IMMOBILIERE  
Garantie d'emprunt Banque des Territoires  
Demande d'accord de principe du Conseil Municipal

▪ Prêt PLS

Montant total du prêt garanti : 890 295 euros

Taux d'intérêt : Livre A -0,30 %

Durée : 40 ans

▪ Prêt PLS FONCIER

Montant total du prêt garanti : 275 823 euros

Taux d'intérêt : Livre A -0,30 %

Durée : 50 ans

▪ Prêt PLAI

Montant total du prêt garanti : 467 294 euros

Taux d'intérêt : Livre A -0,20 %

Durée : 40 ans

▪ Prêt PLAI FONCIER

Montant total du prêt garanti : 84 293 euros

Taux d'intérêt : Livre A -0,20 %

Durée : 50 ans

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 27.06.2024

**Délibération n°: D.50/06.24**

**Objet :** Budget Ville  
Opération de construction de 30 logements  
25-39, rue du Havre  
LOGEAL IMMOBILIERE  
Garantie d'emprunt Banque des Territoires  
Demande d'accord de principe du Conseil Municipal

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de donner un accord de principe sur la garantie de la Ville de Lillebonne, à hauteur de 100 %, pour le remboursement des prêts d'un montant total garanti de 3 185 557 euros, souscrits par la société Logéal Immobilière auprès de la Banque des Territoires,
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous actes afférents.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 21 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITÉ)  
ET 7 ABSTENTIONS (MME ARLETTE LECACHEUR, M. PATRICK WALCZAK, MME SYLVIE DE  
MILLIANO, M. PATRICK CIBOIS, M. JEAN-YVES GOGNET, MME AMEL TAKARLI,  
MME ANNE-LISE COUTURE, ELUS DE L'OPPOSITION).**

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,*



Le Maire de Lillebonne,

*Christine DÉCHAMPS.*

La secrétaire de séance,

*Michelle DAJON.*